



La bientraitance dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap mental

Contexte

La bientraitance est devenue une injonction des autorités de tutelle depuis quelques années... et elle reste le sens même du travail d'accompagnement éducatif, social et médico-social.

Elle interroge l'ensemble des pratiques d'un service, d'une institution. Les dernières lois qui encadrent le travail social (2002-2 ; 2005, 2007, etc.), la pose au cœur même de la relation d'accompagnement, de l'intervention sociale.

Pourtant elle ne va pas soi, car elle se niche dans les interactions quotidiennes, dans ces « corridors du quotidien » pour reprendre la belle expression de Paul Fustier, où parfois les gestes et les mots à l'encontre des personnes accompagnées ne sont pas toujours adaptés. Elle doit rester une vigilance, un questionnement permanent des équipes.

Notre proposition de formation

Travailler avec des personnes vivant avec un handicap interroge forcément les questions de la stimulation, de la contrainte, et du respect de la liberté de l'autre. Quelles sont les limites du positionnement professionnel, entre protection et autonomie ? Que peuvent induire des organisations répondant à des objectifs d'efficacité collective, pour les individus ? Comment conjuguer contraintes organisationnelles et projets personnalisés ? Accompagner, mais jusqu'où ?

Nous proposons une formation de deux jours, animée et coordonnée par deux professionnelles aux compétences complémentaires : une formatrice en travail social, doctorante en sciences de l'éducation et infirmière en secteur psychiatrique, et une cadre de santé en EHPAD. Elles pourront apporter des éléments de compréhension théoriques et méthodologiques, concernant notamment plusieurs axes liés à la problématique initiale :

- premier axe : la bientraitance, ses définitions, ses inscriptions dans les actes sociaux, sanitaires, éducatifs ou médico-sociaux.

- deuxième axe : mise en place d'un espace d'échange, où les professionnels pourront ensemble définir collectivement et concrètement des marges de progrès concernant la bientraitance, à partir d'exemples de leurs pratiques quotidiennes.

Objectifs généraux

- Mieux comprendre ce qu'est la bientraitance de manière théorique et méthodologie et dans quel cadre législatif elle s'inscrit (les dispositifs de la loi 2002, puis la loi de 2005)
- Pouvoir travailler dans le respect des missions des services, tout en respectant la singularité et la différence de chaque personne accompagnée
- Pouvoir analyser les situations professionnelles en questionnant l'amélioration de la bientraitance
- Dégager les marges de progrès concernant les comportements et positionnements professionnels.

Objectifs opérationnels

Après la formation les professionnels seront capables de :

- Transférer les apports théoriques et méthodologies dans les postures et positionnements professionnels
- Contribuer au niveau de leur structure à un échange entre professionnels pour la bientraitance.
- Pouvoir décliner, au niveau des projets de service et d'établissements, les orientations prises pour maintenir une vigilance concernant la bientraitance.

Contenus

Premier jour de formation : **Définition de la bientraitance et le cadre juridique**

- Travail sur les représentations des notions de bientraitance/maltraitance
- Définition des notions de bientraitance/maltraitance
- Apport sur le cadre juridique et réglementaire

Deuxième jour de formation : **Les recommandations de l'ANESM et leurs appropriations dans les contextes des services**

- Apports sur les recommandations de bonnes pratiques professionnelles de l'ANESM
- Réflexions sur les postures et positionnement professionnels à partir de partage d'expériences.

Calendrier

Dates	Titre de l'intervention	Intervenante	Horaires
17 avril 2018	Définition de la bientraitance et le cadre juridique	Madame Mercedes FORNÉ Madame Fanny CLAUSS	9 ^{h00} -12 ^{h30} 13 ^{h30} -17 ^{h00}
18 avril 2018	Les recommandations de l'ANESM et leurs appropriations dans le contexte des services	Madame Mercedes FORNÉ Madame Fanny CLAUSS	9 ^{h00} -12 ^{h30} 13 ^{h30} -17 ^{h00}

Public concerné

Groupe de 6 à 20 participants, à destination des professionnels des établissements sociaux et médico-sociaux.

Bilan

- Temps de bilan rapide à l'issue de chaque journée
- Questionnaire de bilan individuel à la fin des journées, portant sur :
 - o L'organisation calendaire et matérielle de la formation
 - o La cohérence entre les objectifs et les contenus
 - o Les compétences de l'intervenant
 - o La qualité des approches pédagogiques et des supports remis
 - o La transférabilité dans les pratiques professionnelles
- Bilan final en présence d'un représentant de l'établissement, et du responsable de formation continue de l'Institut Supérieur Social de Mulhouse
- Un questionnaire ultérieur à destination des stagiaires, de 3 à 6 mois de distance avec la formation, permettra d'évaluer les compétences transférées
- Un bilan complet d'évaluation sera adressé au service Formation du commanditaire.

Modalités pédagogiques

Nos intervenants sont soucieux de trouver le bon équilibre entre apports formels et dynamiques participatives des groupes en formation. Nous adoptons systématiquement le parti pris d'une approche expérientielle, en mobilisant l'expertise et le vécu des stagiaires et/ou en les mettant en

situation de prendre conscience des éléments formatifs nécessaires pour leur permettre d'évoluer et de développer leurs compétences.

De nombreux supports et outils pédagogiques sont utilisés pour y parvenir : cas pratiques ; mise en situation ; grilles d'observation ; exemples d'autres supports de formalisation des projets. Des documents ressources complémentaires peuvent être envoyés si besoin suite aux journées de formation.

Intervenantes

Madame **Mercedes FORNÉ**, infirmière en secteur psychiatrique à l'hôpital de Mulhouse, doctorante en sciences de l'éducation, formée à la psychanalyse de groupes, et formatrice en travail social, spécialiste des questions de la bientraitance dans les établissements médico-sociaux.

Madame **Fanny CLAUSS**, cadre de santé EHPAD Sainte-Croix, Association Adèle de Glaubitz.

Lieu

Dans les locaux de l'Institut Supérieur social de Mulhouse, 4 rue Schlumberger 68200 Mulhouse.

Devis

450 € TCC par participant.

Votre contact à l'ISSM

Madame Carmelina IACOBOZZI
Assistante administrative

Tel : 03 89 33 57 94

Fax : 03 89 59 59 98

@ : c.iacobozzi@issm.asso.fr

Institut Supérieur Social
4, rue Schlumberger
68200 Mulhouse

Web : www.issm.asso.fr

ISSM

N° de déclaration d'activité
42 68 001 77 68

Association de droit local à but
non lucratif

Siret 778 952 176 00023 –

A.P.E. 8559B

Accord C.N.I.L. en date du
14.12.1991